



Maine et Loire

COMPTE RENDU du CHS CT du 1^{er} avril 2020

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☑ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Le CHS CT du Maine et Loire s'est tenu le 1^{er} avril 2020 en « audio conférence » en raison de crise sanitaire liée au COVID 19. Cette réunion convoquée à la demande des organisations syndicales a permis de faire un point sur les mesures en place pour lutter contre la propagation de l'épidémie actuelle.

Le Dr Aubrun, médecin de prévention de Loire Atlantique, assurant l'intérim pour notre département, a apporté des explications quant à la méthode utilisée pour l'identification d'un agent atteint du COVID19. Elle a indiqué avoir reçu de nombreuses sollicitations concernant notre département, mais, uniquement à ce jour pour des cas de suspicion.

EFFECTIFS :

M Derrac a indiqué qu'actuellement entre 480 et 490 agents sont mobilisés sur le plan de continuité d'activité (PCA). Sur les 480-490 agents, entre 200 et 220 travaillent tous les jours sur des missions prioritaires dont 80 en télétravail.

Avec la réaffectation de nouveaux PC portables, l'objectif de la Direction est de passer, sous 10 à 15 jours, à 130 personnes en télétravail afin de limiter les présences physiques journalières à 90 agents dans les services.

Concernant le Centre de Contact d' ANGERS, les effectifs présents sont passés de 50 à 8 agents par jour.

M Derrac a rappelé également que 70 agents sont en ASA pour garde d'enfants, et 66 en ASA pour raison de santé fragile ou en quatorzaine pour suspicion de COVID 19.

Il a souligné qu'aucun cas de COVID19 n'a été déclaré à la DDFIP 49.

Les représentants **FO DGFIP49** sont intervenus pour demander à la Direction de limiter au maximum, quand cela est possible, la présence d'agents dans les services, surtout à l'approche du pic départemental.

NETTOYAGE DES LOCAUX :

M.Guérineau a indiqué que des consignes strictes ont été données concernant le ménage. Les prestataires ont été sensibilisés au nettoyage spécifique des points de contacts : poignées de porte, boutons d'ascenseurs, digicodes au moyen de lingettes désinfectantes. Il a précisé par ailleurs que les prestations n'ont pas augmenté du fait du nombre de postes inoccupés.

FO DGFIP49 est intervenu pour déplorer le fait que tous les sites n'aient pas été approvisionnés en lingettes.

Le Dr Aubrun conseille : de nettoyer son poste de travail : écran, souris, clavier et bureau 2 fois par jour avec des lingettes désinfectantes, de respecter les distances de sécurité, et de nettoyer la table utilisée avant et après chaque repas.

COURRIER :

Les représentants **FO DGFIP49** ont demandé au Dr Aubrun les consignes à respecter pour une ouverture du courrier la plus sécurisée possible. Tout d'abord, le Dr Aubrun a précisé qu'il faut absolument éviter les salles d'ouverture du courrier dans lesquelles plusieurs collègues ouvrent, en même temps, les plis pour des services différents.

Elle préconise ensuite que les bannettes soient nettoyées avant et après le tri avec des lingettes, que les collègues ouvrant le courrier soient munis de gants à usage unique. Il est impératif qu'ils évitent de se toucher le visage, le nez ou les yeux. Les enveloppes ne doivent pas être froissées, mais déposées à plat dans une poubelle. L'enlèvement des gants doit avoir lieu au dessus d'une poubelle afin de limiter le risque de propagation aérienne.

Les représentants **FO DGFIP49** ont déploré l'absence de mise à disposition par la Direction de gants à usage unique pour tous les sites ainsi que de lingettes désinfectantes. Sur l'absence de gants, M Guérineau a indiqué qu'une commande de 4000 gants jetables a été passée à l'UGAP il y a plusieurs semaines, mais que la livraison n'est jamais intervenue. Il a précisé qu'une nouvelle commande a été relancée, mais sans date précise de réception.

Après débats sur la durée de survie du coronavirus sur le papier, et au vu de l'impossibilité d'utiliser des gants et des lingettes, **FO DGFIP49** a demandé au Dr Aubrun la conduite tenir.

En plus des préconisations rappelées ci-dessus, le Dr Aubrun conseille de se laver les mains avant, toutes les 15 minutes durant l'ouverture du courrier, puis après, et préconise le nettoyage des bannettes quotidiennement.

À la demande de **FO DGFIP49**, M Derrac s'est engagé à envoyer une note à l'ensemble des chefs de service afin que le courrier soit ouvert à J+2 après réception et que les bannettes soient nettoyées quotidiennement. Il rappellera également les gestes barrière tel que le lavage des mains avant et après ouverture du courrier.

CAMPAGNE DÉCLARATIVE IR :

Concernant la campagne IR , et suite à l'annonce du Ministre Darmanin, M Derrac indique que le début de la campagne est décalé au 20 avril 2020 et que la priorité sera donnée aux télédéclarations, ainsi qu'aux réponses aux interrogations des contribuables transmises par internet, ou téléphoniquement.

M Derrac précise, que le pic prévisible de l'épidémie de COVID 19 pour le Maine et Loire devant être passé à cette date, il envisage une montée en puissance de l'effectif mobilisé dans les SIP et au Centre de contact d'Angers pour parvenir à environ 50% de l'effectif normal . Suite à l'intervention des organisations syndicales sur les risques encourus par un retour massif d'agents dans les services, M Derrac a indiqué réfléchir néanmoins à limiter ce nombre de personnes en augmentant les d'agents en télétravail (PC et téléphone portable).

Pour **FO DGFIP49**, l'objectif sanitaire est de continuer à avoir le moins possible d'agents présents dans les services. Nous veillerons donc à ce qu'il soit respecté.

Concernant les accueils physiques des SIP, M Derrac a laissé entendre qu'ils ne seraient pas ouverts en début de campagne, mais sans donner plus de précision. En cas d'ouverture des accueils, les représentants **FO DGFIP49** veilleront à ce que toutes les précautions sanitaires soient mises en place pour assurer la sécurité des agents et des contribuables.

REMPLACEMENT DU MÉDECIN DE PRÉVENTION :

Suite au départ, fin 2019, du Dr Tijou ,médecin de prévention, toutes les organisations syndicales représentées au CHS CT ont rappelé la nécessité de son remplacement rapide. En ce sens, elles ont demandé qu'une délibération du CHS CT soit jointe au PV de la réunion et soit transmise le plus rapidement possible au Secrétariat général par le Président du CHS CT.

Vos représentants **FO DGFIP49** au CHS CT : Romuald WIART – Olivier AUDOUX